

## Offices Publics de l'Habitat - OPH

Nos représentants siègent dans les conseils d'administrations qui se réunissent généralement 5 à 6 fois par an. Ils votent les budgets des offices dont les recettes proviennent pour une très large part des loyers. Ils statuent également sur les éventuelles augmentations des loyers.

Les offices doivent pouvoir entretenir et réhabiliter leur patrimoine et si possible construire pour répondre aux besoins des familles.

Accompagner les plus fragiles tout en permettant l'accès au logement public du plus grand nombre. Encourager les parcours résidentiels et garantir un cadre de vie agréable sont les enjeux auxquels nous sommes attachés. Les problèmes d'insécurité sont de plus en plus difficile à gérer et nécessitent une implication forte des bailleurs qui sont aujourd'hui tous conscients de l'importance d'assurer la sécurité et la tranquillité.